

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°22.07.13

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 14 septembre

Présents	25
Pouvoirs	8

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Yann PERTUISEL, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Michèle DECHAUD, Hortense MALLIÉ, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Mathieu PIETRI à Richard MALLIÉ, Corinne LE MEUT à Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI à Thomas BERGÈRE, Dominique BIECHE à Sophie SURACE, Véronique GARNIER à Stéphane PIERRACCINI, Catherine BIENFAIT à Maëva GAUTELIER, Catherine FOULON à Joseph CASSARO, Saïd ACHACHE à Hervé CAYLA.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES DU
RHONE AU TITRE DES
TRAVAUX DE
PROXIMITÉ -2022 –
3ème partie – Rénovation
et modernisation du Data
Center de la Mairie

Le local technique de l'Hôtel de Ville de Bouc Bel Air nécessite des travaux importants de mise en conformité et de fiabilisation des infrastructures de bâtiments (sécurisation électrique, climatisation, prises réseaux cuivre et fibre, agencement des baies et propreté).

Cette réfection est nécessaire afin d'accueillir les infrastructures informatiques centrales et mutualisées du SIGV (syndicat Intercommunal du Grand Vallat), ainsi que les infrastructures réseaux de la commune de Bouc Bel Air raccordant le réseau administratif ainsi que le réseau de vidéo-protection.

La convention passée entre la mairie de Bouc Bel Air et le SIGV prévoit en effet que l'Hôtel de Ville soit le site secondaire (site miroir) du data center du SIGV, afin que l'architecture du Plan de Continuité d'Activité Informatique puisse être activée dans son mode nominal.

Les travaux de réfection prévoient :

- Les équipements de sécurisation électriques (onduleurs et batteries)
- La mise en place d'un système de protection incendie

- Les baies serveurs et réseaux, équipées des bandeaux et prises réseaux
- La remise en place des chemins de câbles
- La mise sous supervision du data center
- L'ensemble des prestations de conduite de chantier, d'installation et d'élaboration des dossiers d'étude et DOE

Financement :

Le plan de financement de ces travaux s'établit comme suit :

Conseil Départemental	70 %	59 500 €
Financement Communal	30 %	40 562 €
TOTAL HT	100 %	100 062 €

Le taux de la subvention étant de 70 % sur le coût HT des travaux plafonné à 85 000 € par projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,
A l'Unanimité,

AUTORISE la commune à demander l'aide financière au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation des travaux de rénovation et de modernisation du Data Center de la Mairie dans le cadre des Travaux de Proximité Programme 2022 – 3ème partie.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication le


Richard MALLIE,
Maire.

